

SICAV PLUS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2009

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 février 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.972.959, un actif net D : 1.967.848 et un bénéfice de la période de D : 19.022.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Septembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>ACTIF</i>	Note	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	<u>1 513 095</u>	<u>1 597 310</u>	<u>1 668 557</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		63	66	47
Obligations et valeurs assimilées		1 412 465	1 496 574	1 567 841
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 567	100 670	100 669
Placements monétaires et disponibilités		<u>459 778</u>	<u>633 785</u>	<u>569 520</u>
Placements monétaires	6	447 250	624 403	563 350
Disponibilités		12 528	9 382	6 170
Créances d'exploitation	12	<u>86</u>	<u>1 604</u>	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>1 972 959</u></u>	<u><u>2 232 699</u></u>	<u><u>2 238 077</u></u>
 <i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	8	4 207	4 440	4 621
Autres créditeurs divers	9	904	956	4 031
TOTAL PASSIF		<u><u>5 111</u></u>	<u><u>5 396</u></u>	<u><u>8 652</u></u>
 <i>ACTIF NET</i>				
Capital	13	1 914 070	2 164 296	2 145 759
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		53 778	63 007	83 666
ACTIF NET		<u><u>1 967 848</u></u>	<u><u>2 227 303</u></u>	<u><u>2 229 425</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>1 972 959</u></u>	<u><u>2 232 699</u></u>	<u><u>2 238 077</u></u>

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2009</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2008</i>	<i>Année 2008</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	21 611	66 949	23 085	70 864	94 064
Revenus des obligations et valeurs assimilées		20 495	63 564	21 106	64 863	86 082
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 116	3 385	1 979	6 001	7 982
Revenus des placements monétaires	7	2 357	7 889	2 440	7 821	11 162
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		23 968	74 838	25 525	78 685	105 226
Charges de gestion des placements	10	(4 949)	(15 579)	(5 223)	(15 976)	(21 412)
REVENU NET DES PLACEMENTS		19 019	59 259	20 302	62 709	83 814
Autres produits		42	106	47	166	212
Autres charges	11	(504)	(1 580)	(522)	(1 597)	(2 141)
RESULTAT D'EXPLOITATION		18 557	57 785	19 827	61 278	81 885
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 064)	(4 007)	4 167	1 729	1 781
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		17 493	53 778	23 994	63 007	83 666
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 064	4 007	(4 167)	(1 729)	(1 781)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(1 234)	(2 717)	1 575	(569)	(1 653)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		1 699	10 060	2 235	4 648	4 648
RESULTAT DE LA PERIODE		19 022	65 128	23 637	65 357	84 880

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2009</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2008</i>	<i>Année 2008</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>19 022</u>	<u>65 128</u>	<u>23 637</u>	<u>65 357</u>	<u>84 880</u>
Résultat d'exploitation	18 557	57 785	19 827	61 278	81 885
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(1 234)	(2 717)	1 575	(569)	(1 653)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	1 699	10 060	2 235	4 648	4 648
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(56 640)</u>	<u>(326 705)</u>	<u>151 064</u>	<u>(212 251)</u>	<u>(229 652)</u>
Souscriptions					
- Capital	217 084	819 168	762 422	2 316 120	2 668 745
- Régularisation des sommes non distribuables	18 025	25 159	31 016	36 241	50 771
- Régularisation des sommes distribuables	(19 133)	11 724	19 973	105 625	118 236
Rachats					
- Capital	(270 407)	(1 129 637)	(621 525)	(2 522 515)	(2 891 869)
- Régularisation des sommes non distribuables	(20 278)	(37 388)	(25 016)	(43 826)	(59 080)
- Régularisation des sommes distribuables	18 069	(15 731)	(15 806)	(103 896)	(116 455)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(37 618)</u>	<u>(261 577)</u>	<u>174 701</u>	<u>(146 894)</u>	<u>(144 772)</u>
ACTIF NET					
En début de période	2 005 466	2 229 425	2 052 602	2 374 197	2 374 197
En fin de période	1 967 848	1 967 848	2 227 303	2 227 303	2 229 425
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	47 284	53 722	50 486	59 537	59 537
En fin de période	45 949	45 949	54 158	54 158	53 722
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>42.827</u>	<u>42.827</u>	<u>41.126</u>	<u>41.126</u>	<u>41.499</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>0.98%</u>	<u>3.20%</u>	<u>1.15%</u>	<u>3.13%</u>	<u>4.07%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2009

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2009 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- *Evaluation des autres placements*

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

SICAV PLUS

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2009, à D:1.513.095 , et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		45	63	0.00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		45	63	0.00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	45	63	0.00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		1 391 374	1 412 465	71.78%
Obligations des sociétés		282 000	289 456	14.71%
SKANES BEACH 2003 A	1 500	60 000	61 037	3.10%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	24 000	24 318	1.24%
TUNISIE LEASING 2007/2	600	48 000	49 683	2.52%
TUNISIE LEASING 2009/1	700	70 000	72 124	3.67%
AMEN BANK 2006	1 000	80 000	82 294	4.18%
Bons du Trésor Assimilables		1 109 374	1 123 009	57.07%
BTA 10 2013 6.10%	80	85 440	89 539	4.55%
BTA 04 2014 7.50%	417	436 842	440 138	22.37%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	454 389	23.09%
BTA 02-2015 7,00%	60	62 220	63 982	3.25%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 057	1.27%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	49 904	2.54%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 567	5.11%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 567	5.11%
Total		1 491 419	1 513 095	76.89%

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 21.611 , pour la période allant du 01.07 au 30.09.2009, contre D : 23.085 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2008 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2009	Trimestre 3 2008
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	3 584	2 945
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	16 911	18 161
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 116	1 979
TOTAL	21 611	23 085

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2009 à D : 447.250 contre D : 624.403 au 30.09.2008, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% Actif net
Dépôt à vue		285 032	286 085	14.54%
Amen bank pasteur		285 032	286 085	14.54%
Bons de trésor à court terme	162 000	159 693	161 165	8.19%
BTC 52 27/10/2009	162 000	159 693	161 165	8.19%
Total général		444 725	447 250	22.73%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2009 à D : 2.357 contre D : 2.440 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2008 et présente le montant des intérêts courus au titre du troisième trimestre 2009 sur les dépôts à vue et les bons de trésor à court terme , et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2009	Trimestre 3 2008
Intérêts des dépôts à vue	1 053	1 441
Intérêts des billets de trésorerie	-	999
Intérêts des BTC	1 304	-
TOTAL	2 357	2 440

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.09.2009 à D : 4.207 contre D : 4.440 au 30.09.2008 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Juillet 2009 au 30 Septembre 2009 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>
Montant HT	4 194	4 426
TVA	755	797
Total TTC	<u>4 949</u>	<u>5 223</u>
Retenue à la source	742	783
Net à payer	<u>4 207</u>	<u>4 440</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2009 à D : 904 contre D : 956 au 30.09.2008, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>
Redevance CMF	162	173
Retenues à la source à payer	742	783
Total	<u>904</u>	<u>956</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2009 à D : 4.949 contre D : 5.223 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du troisième trimestre 2009.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2009 à D : 504 contre D : 522 pour la même période de l'exercice précédent et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2009 à D: 86, contre D: 1.604 pour la même période de l'exercice précédent et représente le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 Septembre.

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 Septembre 2009, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2008</u>	
Montant	2 145 759
Nombre de titres	53 722
Nombre d'actionnaires	825
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	819 168
Nombre de titres émis	20 509
Nombre d'actionnaires nouveaux	158
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(1 129 637)
Nombre de titres rachetés	(28 282)
Nombre d'actionnaires sortants	(165)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 717)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	10 060
Régularisation des sommes non distribuables	(123)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	83 666
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(12 106)
<u>Capital au 30-09-2009</u>	
Montant	1 914 070
Nombre de titres	45 949
Nombre d'actionnaires	818

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 22 Mai 2009.